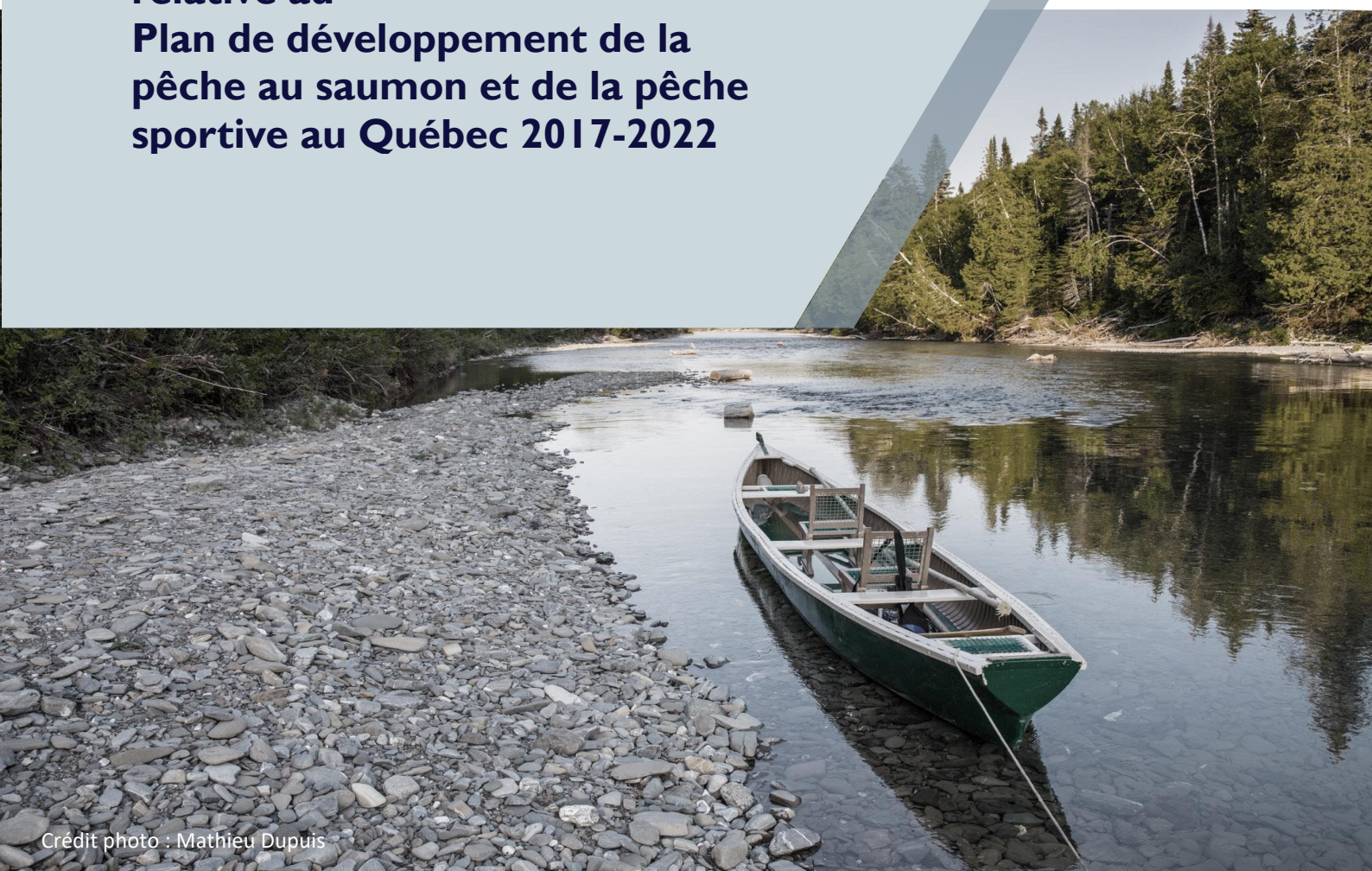


Fédération québécoise pour le saumon atlantique

Convention de subvention
relative au
Plan de développement de la
pêche au saumon et de la pêche
sportive au Québec 2017-2022



Crédit photo : Mathieu Dupuis

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les membres de la direction et du conseil d'administration de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) tiennent à remercier le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour la confiance qu'il nous accorde par la délégation de la gestion d'une partie du Plan de développement de la pêche au saumon atlantique 2017-2022 (PDPS).

Nous sommes fiers des réalisations faites pour cette cinquième année du programme, et sommes enthousiastes des nombreuses retombées qui suivront pour les prochaines années. En effet, nous fermons déjà la dernière année du programme et nous pouvons dire d'emblée que celui-ci aura été une grande réussite. D'ailleurs, le bilan déposé brosse un portrait complet des réalisations et retombées économiques de ces investissements. Le PDPS a beaucoup apporté à notre secteur, tant au point de vue du développement économique régional durable que de la conservation du saumon et de ses habitats. Nous sommes heureux de travailler avec le MFFP à la promotion d'une pêche responsable, qui permet la conservation de l'espèce, mais aussi des retombées socioéconomiques concrètes pour le Québec. Ensemble, nous avons offert à la communauté des pêcheurs de saumon, néophytes ou expérimentés, québécois ou internationaux, l'accès à une information claire et centralisée pour pratiquer ce magnifique sport. Nous avons à cœur la pérennité des populations de saumon et nos actions communes sont tout à fait pertinentes pour une meilleure gestion de la ressource.

La FQSA œuvre activement depuis 1984 afin de répondre à une mission en harmonie à celle de votre ministère. En effet, notre mission est d'unir et représenter les intérêts de l'ensemble des intervenants de la pêche sportive au saumon. Nous faisons donc la promotion de :

1. La conservation et la mise en valeur du saumon atlantique et de son habitat;
2. Le développement durable de la pêche sportive au saumon atlantique;
3. Le maintien de l'accès à une pêche de qualité, à juste prix.

Encore une fois cette année, la gestion de cette enveloppe a déjà donné des résultats et une grande satisfaction des organismes gestionnaires de rivières et des pêcheurs. C'est principalement grâce à la bonne relation entretenue entre la FQSA et le MFFP que nous pouvons conjointement travailler de façon proactive afin de développer des projets passionnants qui permettront de mettre le Québec sur le podium des meilleurs endroits du monde pour la pêche sportive du saumon.



Myriam Bergeron
Directrice générale
Fédération québécoise
pour le saumon atlantique

INTRODUCTION AU PROGRAMME

Lors des consultations prébudgétaires en janvier 2017, la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) a déposé, au Gouvernement du Québec, le Plan de développement économique du saumon 2017-2022 (PDES). En mars 2017, une mesure du budget a été annoncée dans le cadre du Plan économique du Québec 2017-2018, soit des investissements de 15 millions de dollars sur 5 ans pour le Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022, dont 10 millions de dollars seraient consacrés au volet saumon.

Le 4 juillet 2017, un décret publié dans la *Gazette officielle du Québec* officialisait l'octroi de 7 525 000 \$ à la FQSA. À la suite de cette annonce, une première convention de subvention établissant la répartition des montants pour les volets Infrastructures, Gestion, suivi et protection de la ressource et Promotion et sensibilisation a été signée en octobre 2017 entre le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et la FQSA. Après plusieurs rencontres concernant les besoins de financement des rivières, une subvention supplémentaire de 4 millions de dollars a été ajoutée en mars 2018, pour une somme globale de 11 525 000 \$, versée à la FQSA dans le cadre du PDPS.

L'année 2017-2018 marque la période de lancement des plus gros volets du PDPS. Cette année a également servi à l'élaboration de tous les documents nécessaires au bon fonctionnement du programme, par exemple les guides des promoteurs. En 2017-2018, aucun des volets principaux n'a réellement été mis en action ou n'a nécessité le versement de fonds. Seuls les volets de Promotion nationale et les frais de gestion accusent des dépenses.

Le volet Infrastructures s'est vu octroyer un financement supplémentaire de 1 million de dollars issu de la bonification de 2018 du PDPS, qui a été reporté à l'année financière 2018-2019. Ce programme a été lancé au cours de cette année, tout comme les projets de Protection, de Décompte qui étaient précédemment administrés par le MFFP.

L'année 2021-2022 a été une année d'accomplissement pour beaucoup de projets du programme; au final c'est environ une centaine de projets parmi une trentaine d'organisations qui ont été réalisés dans les 5 années du programme. Les années antérieures ont permis l'élaboration et la mise en place, avec le comité de suivi, de divers projets dans les différents volets du programme, qui se sont finalement terminés durant cette année si particulière. Les détails financiers de chacun des volets sont présents à l'annexe I.

BILAN GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU VOLET INFRASTRUCTURES

Le volet Infrastructures est sans conteste le volet le plus en demande du programme. Plusieurs projets ont dû être refusés, soit entièrement ou soit partiellement, car le fonds prévu était insuffisant pour subventionner toutes les demandes admissibles à 80 %. Au total, 16 projets ont pu être subventionnés sur les 23 déposés, pour un montant total de 1 019 961 \$, alors que les demandes totalisaient un montant de 1 365 547 \$. Suite aux redditions de compte finales, un montant total de 919 961 \$ aura été octroyé en subventions.

L'investissement de l'année 2021-2022 a permis à 16 organismes de développer des projets d'infrastructures, tels que :

- Chalet ou unités d'hébergement, amélioration de camping
- Rénovation des infrastructures existantes
- Rénovation de passerelles et de chemin d'accès
- Infrastructures d'accès (escaliers, rampes, sentiers, etc.)
- Commodités simples (toilette, abris, porte-canne, etc.)



Photos : Chalet et pont piéton construits pour la Société de gestion des rivières de Gaspé.

BILAN GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS DE CONSOLIDATION DU RÉSEAU DE SUIVI DES MONTAISONS

Opérations de décompte

Le sous-volet Opérations de décompte permet aux organismes admissibles de subventionner les activités (matériel, salaires, etc.) de dénombrement des saumons. Cette enveloppe est toujours annuellement prévue à un montant de 175 000 \$, ce qui permet aux organismes d'être subventionnés à approximativement 80 % de leurs dépenses admissibles en fixant une limite d'aide financière à 22 000 \$. Chaque année, depuis le début du programme, le cumulatif des demandes de subvention honore les montants prévisionnels. En 2021-2022, un montant de 181 710 \$ a été accordé; ce montant excède de 175 000 \$ annuellement prévu, car il a été bonifié par des transferts de montants résiduels provenant d'autres volets (voir Annexe I). Ainsi, au 31 mars 2022, 702 588 \$ auront été versés aux organisations bénéficiaires.

Matériel

Ce sous-volet a servi à la location de systèmes de compteur automatique et à l'achat du matériel nécessaire à l'utilisation de cette technologie, notamment les barrières orientant les saumons à emprunter le compteur. Ces barrières, qui assurent un suivi pointilleux quant à la montaison et au dénombrement des saumons, ont été installées sur cinq rivières : la rivière Saint-Jean-Saguenay, la rivière Petit-Saguenay, la rivière Sainte-Marguerite, la rivière Nouvelle et la rivière du Gouffre. Ces dernières ont été identifiées comme prioritaires par le MFFP pour la réalisation de projets de dénombrement qui suivent sa stratégie nationale de déploiement des barrières de comptage sur les rivières à saumon du Québec, et dont la FQSA est partenaire. Le programme a aussi permis d'acheter du matériel pour le dénombrement de la rivière Moisie, qui sera réalisé en 2022. 161 395 \$ ont été décaissés pour ces projets, ce qui laisse un montant de 98 604 \$ engagé dans des activités à préciser avec le comité directeur.



Transport

Le volet Transport permet de subventionner des dépenses courantes liées au transport de saumons pour les organismes admissibles. Un montant de 90 000 \$ avait été initialement été réservé, soit 45 000 \$ par année, pour la capture et le transport du saumon afin de permettre à l'espèce de passer certains obstacles dans son parcours, tel que les barrages hydroélectriques lorsque ceux-ci ne sont pas financés par d'autres sources (ex: compagnies opérant les barrages) . Des fonds supplémentaires (voir Annexe 1) avaient été transférés du volet Ensemencement pour que la rivière Mitis puisse faire l'achat d'un camion et, ainsi, poursuivre le transport de saumon. Les rivières admissibles, soit rivière-à-Mars, rivière Mitis et rivière-aux-rochers bénéficient de sommes pour les activités de transport pour 2021. Quoique la majorité du montant sera décaissé au 31 mars 2022, il demeurera un montant résiduel qui avait été réservé pour l'achat d'un nouveau camion de transport pour la rivière-aux Rochers, qui en a bien besoin. Malheureusement, les difficultés d'approvisionnement dus à la COVID-19 ont retardé le processus. Cependant, l'achat d'un camion est toujours nécessaire et pourra être réalisé dans la prochaine année. De plus, grâce à des discussions constructives avec le MFFP, nous avons pu soutenir financièrement les activités de transport de la Corporation de bassin de la rivière Jacques-Cartier, qui a connu quelques enjeux importants en 2021.

BILAN GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS DE SUPPORT À L'ENSEMENCEMENT

En 2021-2022, l'unique activité du volet Ensemencement est la subvention allouée dans le cadre du programme éducatif « Histoire de saumon », à la hauteur de 3000 \$. Le PDPS a permis à plusieurs écoles d'acquérir le matériel nécessaire afin de sensibiliser les enfants au cycle de vie du saumon et les enjeux de conservation par le biais de systèmes permettant de faire éclore des œufs et, ainsi, de suivre le cycle de vie des saumons. Les élèves voient leurs œufs évoluer jusqu'au stade d'alevin. Par la suite, ils les ensèmentent généralement dans la rivière à saumon la plus près de leur établissement scolaire. Aucun projet n'a été proposé afin de répondre aux attentes de ce volet, les 111 000 \$ restants ont été redistribués dans d'autres

volets, tels que Décompte – Transport suivant les orientations du comité directeur. (Crédit photo : Yves Richard, SSRR)



BILAN GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS DU FONDS D'AIDE À LA PROTECTION

Les demandes octroyées par Fonds d'aide à la protection pour 2021-2022 s'est élevé à 500 004 \$, qui utilisait le reste de l'enveloppe disponible ainsi qu'une bonification de montants résiduels d'autres volets (voir Annexe I). Ce volet du PDPS a permis aux rivières d'être subventionnées sous trois aspects de la protection :

1. Formation et recyclage : Des courtes formations ainsi que le recyclage des assistants de protection de la faune ont pu être réalisées en suivant les mesures sanitaires. Évidemment, cela a causé quelques enjeux au niveau de la certification et du recrutement, mais les organisations ont pu réaliser la majeure partie de leur protection;
2. Activité de protection : Pour aider les gestionnaires de rivières à assumer les frais reliés à ces activités;
3. Équipement de protection : Pour l'acquisition de tout équipement nécessaire afin d'effectuer adéquatement la protection du saumon autour des rivières (véhicules tout terrain, caméras, radios et systèmes de communication, jumelles, etc.).

Au total, 22 des 26 organismes admissibles ont eu la chance de pouvoir bénéficier du 7500 \$ (par organisme) disponible dans la subvention dédiée à l'achat d'un véhicule destiné à la protection.

BILAN GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS LIÉES AU PRÉLÈVEMENT AUTOCHTONE

Le travail de l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL) s'est poursuivi. Dans le cadre du partenariat avec la FQSA et MFFP, tant de la Direction de l'expertise sur la faune aquatique que de la Direction des relations avec les nations autochtones, l'IDDPNQL a formé un comité de suivi qui s'est rencontré à deux reprises en 2021 afin d'évaluer différentes approches pour mener ce projet délicat de la meilleure des façons en respectant les différents groupes ciblés. Des délais ont été occasionnés à cause de la COVID-19, mais aussi dans le contexte où un fort roulement de personnel a eu lieu à l'IDDPNQL. La présentation d'un rapport final était prévue pour la fin janvier 2022, mais un nouvel

échancier doit être présenté par l'organisation à la FQSA et au MFFP. Un montant de 54 092 \$ de cette enveloppe a été transféré aux volets décomptes et transport en 2021 (voir Annexe I).

BILAN GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS DE PROMOTION DE LA PÊCHE AU SAUMON

Promotion par des organismes locaux

Cette enveloppe totale de 500 000 \$ visait à subventionner les activités liées à la promotion pour les organismes à but non lucratif œuvrant sur les rivières à saumon du Québec durant deux ans. Plusieurs projets ont été financés au fil des ans, et ceux-ci ont bénéficié de prolongement pour la remise des rapports finaux :

Types de dépenses :

- Dépenses liées à la participation à différents salons chasse et pêche
- Organisation d'événements promotionnels
- Production de dépliants
- Mise à jour des sites internet

Il est à noter que tous les projets sont en fermeture à l'heure actuelle et que les montants engagés seront investis.

Comme les organismes locaux ont parfois de la difficulté à coordonner efficacement des projets de promotion, la FQSA, sous approbation du comité directeur du PDPS, a réalisé plusieurs actions visant à aider directement les organismes avec une perspective globale :

- Développement de sites web et accompagnement pour les organismes gestionnaires;
- Création d'une banque de photos et vidéo qui sera rendue accessible aux gestionnaires;
- Contribution à un *podcast* qui sera réalisé en 2022 sur des rivières peu connues, visant à intéresser les pêcheurs à de nouvelles destinations;
- Élaboration d'un nouveau plan de promotion de la pêche au saumon avec une perspective régionale.

Promotion régionale, nationale et internationale

Le dernier exercice assurait une continuité des actions réalisées dans le précédent. Il nous a permis d'accentuer notre présence et d'assurer une progression quant à notre auditoire.

Les actions s'inscrivent toujours dans le plan marketing sur le Web approuvé par le comité directeur en 2018.

Exemples d'actions effectuées :

- La production d'information et de contenu visant la communauté Saumon Québec sur les réseaux sociaux;
- L'amélioration du site saumonquebec.com pour faciliter sa navigation;

- En continuité avec le concept de « Ma première prise » de l'année précédente, la réalisation d'une série de court-métrage s'intitulant *Sur la route avec Lydiane*, mettant en vedette Lydiane St-Onge, mieux connue sous Lydiane autour du monde. La série a été vue plus de 100 000 fois.
- Des ressources dédiées aux communications pour bien conseiller les nouveaux pêcheurs et les plus connaisseurs sur les façons de débiter la pêche au saumon, l'accès à différents services d'accompagnement et la découverte des rivières, par exemple;
- La mise en place de différentes activités en mode virtuel pour garder le contact avec la communauté pêcheurs alors que les salons et activités en présentiel ont dû être annulés.

L'ensemble des initiatives et des développements réalisés auront permis une augmentation appréciable de notre communauté Facebook, au 31 janvier, avec plus de 37 000 abonnés. Nos initiatives et actions constantes ont également permis d'atteindre près de 7000 « followers » sur Instagram. De plus, l'ajout de nos nouvelles vidéos ont permis de générer près de 1 000 000 de vues (Facebook et YouTube), représentant plus de 10 000 heures de visionnement en moins d'un an. Et, finalement, le site Saumonquebec.com continue de compter plus de 200 000 visiteurs uniques par années et l'ouverture de près de 300 000 pages.

BILAN GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

L'objectif du volet Sensibilisation est de partager les différents enjeux associés à la pêche sportive du saumon, que ce soit en matière de saine pratique de la pêche ou de gestion de la ressource. Tel que mentionné dans notre dernier rapport, les deux projets qui avaient été acceptés par le comité directeur ont été réalisés.

- Le jeu interactif développé par la firme Creo est disponible pour tous sur notre site Saumonquebec.com et permet de sensibiliser les jeunes du Québec aux différents cycles de vie du saumon. En 2021, le jeu a été traduit en anglais afin de pouvoir rejoindre le plus de personnes possibles. C'est au minimum 1200 Jeunes par année qui en profitent.
- Un guide sur les meilleures pratiques sur les rivières à saumon est en cours d'élaboration avec des partenaires du milieu, notamment Aventure Écotourisme Québec et Eau Vive Québec. Ce guide sera imprimé sous forme de dépliant et pourra être distribué à travers le réseau des gestionnaires de rivières et des offices de tourisme des régions concernés. Il permettra aux différents types d'usagers des rivières à saumon d'adopter des pratiques responsables lors de leurs activités.
- En accord avec le comité directeur, le tournage de capsules vidéos de sensibilisation est en cours en lien avec des sujets importants : gestion des déchets, traverses de cours d'eau, meilleures pratiques de remises à l'eau, l'importance de déclarer ses remises à l'eau, comment manipuler le saumon, etc.

BILAN GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS DE FORMATION

Le volet Formation a pour objectif de développer des outils de formation et de subventionner des projets visant à apporter des connaissances supplémentaires aux gestionnaires de rivières et leurs employés afin d'assurer une bonne gestion. Trois projets avaient été approuvés par le comité directeur dans le cadre de la formation :

- Le projet d'élaboration d'une plateforme de formation pour les employés des délégataires de la pêche est terminé. Ce projet a été présenté aux gestionnaires de rivière à saumon du Québec ainsi

qu'au MFFP. La plateforme est disponible de façon exclusive pour les gestionnaires sur notre site internet en cliquant [ici](#). Cet outil vise à former plus efficacement et uniformément les employés des postes d'accueil, tant sur les plans du service à la clientèle, de la connaissance de la pêche au saumon, de la réglementation (qui réfère au site du MFFP) et des bonnes pratiques.

- L'élaboration d'un guide des meilleures pratiques de gestion et d'encadrement réglementaire entourant la délégation de gestion de la pêche au saumon au Québec est toujours d'actualité, nous avons embauché une personne afin de mener à bien ce projet. Ce guide devrait être terminé et diffusé en mars 2022.
- Une ressource a également été embauchée afin de fournir de l'accompagnement auprès des rivières et répondre à leurs questions sur les rôles et responsabilités des gestionnaires de rivières, la gouvernance, les règlements généraux des OSBL, les questions réglementaires concernant la gestion du saumon atlantique, etc. Des webinaires ont également été donnés sur plusieurs de ces questions, ce qui a été grandement apprécié et qui se poursuivra dans les prochaines années.

Annexe I : Tableaux des investissements par volet au 31 décembre 2021

À noter que le montant des intérêts générés en 2021 et des intérêts à recevoir jusqu'au 31 mars 2022 seront connus suite à la vérification externe de la FQSA réalisée par la firme Morin, Desrochers, Beaulieu.

A-INFRASTRUCTURES

Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total	
Budget prévisionnel	- \$	2 300 000,00 \$	900 000,00 \$	900 000,00 \$	900 000,00 \$	5 000 000,00 \$	
Transfert du volet Nouveaux secteurs			458 946,00 \$			5 477 759,67 \$	Nouveau total
Transfert des intérêts générés					18 813,67 \$		
Enveloppe disponible (prévisionnel + reporté)	- \$	2 300 000,00 \$	1 472 874,69 \$	790 376,72 \$	919 961,14 \$		
Sommes totales engagées	- \$	2 295 398,00 \$	1 773 590,08 \$	848 897,52 \$	1 019 961,31 \$		
Dépenses réalisées	- \$	2 171 600,31 \$	1 562 203,87 \$	782 771,44 \$	625 372,14 \$		
Sommes engagées non versée	- \$	14 471,00 \$	20 294,10 \$	6 457,81 \$	294 589,00 \$		
Total des charges	- \$	2 186 071,31 \$	1 582 497,97 \$	789 229,25 \$	919 961,14 \$	5 477 759,67 \$	
Montant reporté	- \$	113 928,69 \$	(109 623,28) \$	1 147,47 \$	- \$	- \$	Restant

B-DÉCOMPTES (Sous-volet A: Opérations)

Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total	
Budget prévisionnel (selon budget convention)	- \$	175 000,00 \$	175 000,00 \$	175 000,00 \$	175 000,00 \$	700 000,00 \$	
Transfert du volet Autochtone					2 587,53 \$	702 587,53 \$	Nouveau total
Enveloppe disponible (prévisionnel + reporté)	- \$	175 000,00 \$	182 090,32 \$	202 782,91 \$	181 710,00 \$		
Sommes totales engagées	- \$	175 878,00 \$	155 284,00 \$	206 721,15 \$	181 710,00 \$		
Dépenses réalisées	- \$	167 909,68 \$	154 307,41 \$	198 660,44 \$	81 105,12 \$		
Sommes engagées non versée	- \$			- \$	100 604,88 \$		
Total des charges	- \$	167 909,68 \$	154 307,41 \$	198 660,44 \$	181 710,00 \$	702 587,53 \$	
Montant reporté	- \$	7 090,32 \$	27 782,91 \$	4 122,47 \$	- \$	- \$	Restant

B-DÉCOMPTES (Sous-volet B: Matériel)

Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total	
Budget prévisionnel (selon budget convention)	- \$	133 750,00 \$	133 750,00 \$	133 750,00 \$	133 750,00 \$	535 000,00 \$	
Transfert du volet Autochtone					11 654,31 \$	546 654,31 \$	Nouveau total
Enveloppe disponible (prévisionnel + reporté)	- \$	133 750,00 \$	224 273,63 \$	198 150,15 \$	260 000,00 \$		
Sommes totales engagées	- \$	43 226,37 \$	159 873,48 \$	83 554,46 \$	260 000,00 \$		
Dépenses réalisées	- \$	43 226,37 \$	159 873,48 \$	83 554,46 \$	161 395,59 \$		
Sommes engagées non versée	- \$	- \$	- \$		98 604,41 \$		
Total des charges	- \$	43 226,37 \$	159 873,48 \$	83 554,46 \$	260 000,00 \$	546 654,31 \$	
Montant reporté	- \$	90 523,63 \$	64 400,15 \$	114 595,69 \$	- \$	- \$	Restant

B-DÉCOMPTE (Sous-volet C: Transport)**Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total	
Budget prévisionnel (selon budget convention)	- \$	45 000,00 \$	45 000,00 \$	- \$	- \$	90 000,00 \$	
Montant transféré du volet Ensemencements	- \$	- \$	60 000,00 \$		48 000,00 \$	230 186,91 \$	nouveau total
Montant transféré du volet Autochtone					32 186,91 \$		
Enveloppe disponible (prévisionnel + reporté)	- \$	45 000,00 \$	132 488,51 \$	132 488,51 \$	110 629,16 \$		
Sommes totales engagées	- \$	17 511,49 \$		102 046,26 \$	110 629,16 \$		
Dépenses réalisées	- \$	17 511,49 \$	- \$	102 046,26 \$			
Sommes engagées non versée	- \$	- \$	- \$		110 629,16 \$		
Total des charges	- \$	17 511,49 \$	- \$	102 046,26 \$	110 629,16 \$	230 186,91 \$	
Montant reporté	- \$	27 488,51 \$	132 488,51 \$	30 442,25 \$	- \$	- \$	Restant

C-ENCEMENCEMENT**Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total	
Budget prévisionnel (selon budget convention)	- \$	111 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	120 000,00 \$	
Enveloppe disponible (prévisionnel + reporté)	- \$	111 000,00 \$	51 000,00 \$	51 000,00 \$	51 000,00 \$		
Sommes totales engagées	- \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$		
Dépenses réalisées	- \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$		
Sommes engagées non versée	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$		
Montant transféré au volet Transport	- \$	60 000,00 \$	- \$	- \$	48 000,00 \$		
Total des charges	- \$	63 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	51 000,00 \$	120 000,00 \$	
Montant reporté	- \$	48 000,00 \$	48 000,00 \$	48 000,00 \$	- \$	- \$	Restant

D-PROTECTION**Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total	
Budget prévisionnel (selon budget convention)	- \$	500 000,00 \$	500 000,00 \$	400 000,00 \$	400 000,00 \$	1 800 000,00 \$	
Montant ajouté selon l'entente de fond de protection 2018*				25 000,00 \$			
Montant transféré du volet Promotion locale				30 000,00 \$			
Montant transféré des intérêts				45 000,00 \$		1 907 663,98 \$	Nouveau total
Transfert du volet Autochtone					7 663,98 \$		
Enveloppe disponible (prévisionnel + reporté)	- \$	500 000,00 \$	516 749,82 \$	540 104,98 \$	500 004,00 \$		
Sommes totales engagées	- \$	499 827,00 \$	514 078,00 \$	500 074,05 \$	500 004,00 \$		
Dépenses réalisées	- \$	483 250,18 \$	476 644,84 \$	447 764,96 \$	250 002,00 \$		
Sommes engagées non versée	- \$	- \$	- \$	- \$	250 002,00 \$		
Total des charges	- \$	483 250,18 \$	476 644,84 \$	447 764,96 \$	500 004,00 \$	1 907 663,98 \$	
Montant reporté	- \$	16 749,82 \$	40 104,98 \$	92 340,02 \$	- \$	- \$	Restant

D-AUTOCHTONE**Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total	
Budget prévisionnel (selon budget convention)	- \$	210 000,00 \$	30 000,00 \$	30 000,00 \$	30 000,00 \$	300 000,00 \$	
Enveloppe disponible (prévisionnel + reporté)	- \$	210 000,00 \$	239 085,29 \$	215 702,73 \$	197 324,24 \$		
Sommes totales engagées	- \$	914,71 \$	53 382,56 \$	191 610,00 \$	143 231,51 \$		
Dépenses réalisées	- \$	914,71 \$	53 382,56 \$	48 378,49 \$	67 063,00 \$		
Sommes engagées non versée	- \$	- \$	- \$	- \$	76 168,51 \$		
Sommes transférées					54 092,73 \$		
Total des charges	- \$	914,71 \$	53 382,56 \$	48 378,49 \$	197 324,24 \$	300 000,00 \$	
Montant reporté	- \$	209 085,29 \$	185 702,73 \$	167 324,24 \$	- \$	- \$	Restant

F-PROMOTION (Sous-volet A: National)**Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total	
Budget prévisionnel (selon budget convention)	70 000,00 \$	160 000,00 \$	255 000,00 \$	345 000,00 \$	245 000,00 \$	1 075 000,00 \$	
Enveloppe disponible (prévisionnel + reporté)	70 000,00 \$	207 161,79 \$	199 275,68 \$	68 984,48 \$	168 715,61 \$		
Sommes totales engagées	22 838,21 \$	262 886,11 \$	475 291,20 \$	145 268,87 \$			
Dépenses réalisées	22 838,21 \$	262 886,11 \$	475 291,20 \$	145 268,87 \$	142 412,04 \$		
Sommes engagées non versée	- \$	- \$	- \$	- \$	26 303,57 \$		
Total des charges	22 838,21 \$	262 886,11 \$	475 291,20 \$	145 268,87 \$	168 715,61 \$	1 075 000,00 \$	
Montant reporté	47 161,79 \$	(55 724,32) \$	(276 015,52) \$	(76 284,39) \$	- \$	- \$	Restant

F-PROMOTION (Sous-volet B: Local)**Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022**

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total	
Budget prévisionnel (selon budget convention)	- \$	250 000,00 \$	250 000,00 \$	- \$	- \$	500 000,00 \$	
Enveloppe disponible (prévisionnel + reporté)	- \$	250 000,00 \$	351 716,03 \$	183 198,07 \$			
Sommes totales engagées	- \$	197 517,00 \$	155 049,00 \$	71 130,95 \$			
Dépenses réalisées	- \$	147 269,97 \$	131 869,96 \$	73 200,82 \$	19 072,55 \$		
Sommes engagées non versée	- \$	1 014,00 \$	6 648,00 \$	19 461,30 \$	90 535,95 \$		
Montant transféré au volet Protection			30 000,00 \$				
Total des charges	- \$	148 283,97 \$	168 517,96 \$	92 662,12 \$	90 535,95 \$	500 000,00 \$	
Montant reporté	- \$	101 716,03 \$	183 198,07 \$	90 535,95 \$	- \$	- \$	Restant

H-NOUVEAUX SECTEURS

Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total	
Budget prévisionnel (selon budget convention)	- \$	42 000,00 \$	458 000,00 \$			500 000,00 \$	
Enveloppe disponible (prévisionnel + reporté)	- \$	42 000,00 \$	458 946,00 \$				
Sommes totales engagées	- \$	41 054,00 \$	- \$				
Dépenses réalisées	- \$	41 054,00 \$	- \$				
Sommes engagées non versée	- \$		- \$				
Montant transféré au volet Infrastructures	- \$	- \$	458 946,00 \$				
Total des charges	- \$	41 054,00 \$	458 946,00 \$	- \$	- \$	500 000,00 \$	
Montant reporté	- \$	946,00 \$	- \$			- \$	Restant

G-SENSIBILISATION

Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total	
Budget prévisionnel (selon budget convention)	- \$	32 500,00 \$	32 500,00 \$	32 500,00 \$	32 500,00 \$	130 000,00 \$	
Enveloppe disponible (prévisionnel + reporté)	- \$	32 500,00 \$	65 000,00 \$	50 699,27 \$	61 551,20 \$		
Sommes totales engagées	- \$		46 800,73 \$	21 648,07 \$	61 551,20 \$		
Dépenses réalisées	- \$		46 800,73 \$	21 648,07 \$	15 535,54 \$		
Sommes engagées non versée	- \$		- \$		46 015,66 \$		
Total des charges	- \$	- \$	46 800,73 \$	21 648,07 \$	61 551,20 \$	130 000,00 \$	
Montant reporté	- \$	32 500,00 \$	18 199,27 \$	29 051,20 \$	- \$	- \$	Restant

I-FORMATION

Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total	
Budget prévisionnel (selon budget convention)	- \$	75 000,00 \$	75 000,00 \$			150 000,00 \$	
Enveloppe disponible (prévisionnel + reporté)	- \$	75 000,00 \$	150 000,00 \$	113 113,70 \$	78 745,17 \$		
Sommes totales engagées	- \$		36 886,30 \$	34 368,53 \$	36 394,59 \$		
Dépenses réalisées	- \$		36 886,30 \$	34 368,53 \$	36 394,59 \$		
Sommes engagées non versée	- \$		- \$		42 350,58 \$		
Total des charges	- \$	- \$	36 886,30 \$	34 368,53 \$	78 745,17 \$	150 000,00 \$	
Montant reporté	- \$	75 000,00 \$	113 113,70 \$	78 745,17 \$	- \$	- \$	Restant

Frais de gestion

Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total	
Budget prévisionnel (selon budget convention)	125 000,00 \$	125 000,00 \$	125 000,00 \$	165 000,00 \$	165 000,00 \$	705 000,00 \$	
Budget réel (incluant report année précédente)	125 000,00 \$	125 000,00 \$	125 000,00 \$	165 000,00 \$	165 000,00 \$		
Dépenses réalisées	125 000,00 \$	125 000,00 \$	125 000,00 \$	165 000,00 \$	165 000,00 \$		
Sommés engagées (non versée)	- \$	- \$	- \$				
Total des charges	125 000,00 \$	125 000,00 \$	125 000,00 \$	165 000,00 \$	165 000,00 \$	705 000,00 \$	
Montant reporté	- \$	- \$	- \$			- \$	Restant

Transferts et interets

Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total	
Versements prévus selon la convention 1	1 225 000,00 \$	1 575 000,00 \$	1 575 000,00 \$	1 575 000,00 \$	1 575 000,00 \$	7 525 000,00 \$	
Versements prévus selon la convention 2	- \$	4 000 000,00 \$				4 000 000,00 \$	
Ajout selon l'entente de fond de protection*			25 000,00 \$			25 000,00 \$	
Total prévu						11 525 000,00 \$	
						11 676 433,89 \$	Nouveau total
Montants perçus	- \$	6 800 000,00 \$	1 575 000,00 \$	1 575 000,00 \$	1 425 000,00 \$	11 375 000,00 \$	
Interets générés	- \$	15 613,37 \$	43 313 \$	126 433,89 \$	- \$	126 433,89 \$	
Dépenses totales	147 838,21 \$	3 479 107,82 \$	3 252 202,45 \$	1 986 312,58 \$	2 683 083,74 \$	11 548 544,80 \$	
						150 000,00 \$	Reste à percevoir
						127 889,09 \$	Investissement non attribué

*Entente 2018 entre le MFFP et la FQSA concernant l'ajout de 25 000 \$ au Fonds de protection des rivières à saumon